

53-3

REPUBLIC OF CAMEROUN
Pax - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME -NORD

DEPARTEMENT DU MAYO- TSANAGA

COMMUNE DE MOGODE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace -Work- Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-TSANAGA DIVISION

MOGODE COUNCIL

SECRETARAT GENERAL

DECISION MUNICIPALE N° 001 /DM/C.MOG/SG/CIPM/2023

PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/DC/SG/C.MOG/CIPM/2023 DU 20/02/2023 POUR L'ACQUISITION DE 07 MOTOS POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE MOGODE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD : FINANCEMENT BC

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOGODE

- Vu La Constitution
- Vu La Loi N° 2019/024du 24 Décembre 2019 portant code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu Le Décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune Rurale de Mogodé .
- Vu Le décret n° 2012/0075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministre du Marché Publics ;
- Vu Le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation Des marchés publics ;
- Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Août 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaire des commissions de passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des sous-commissions d'analyse des offres ;
- Vu L'Arrêté N°000038/A/MINDDEV du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mogodé, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord ;
- Vu La décision n° 008/DM/C.MOG/2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communes ;
- Vu Le Procès- Verbal de la session de plein droit du conseil Municipal du 18 Février 2020 constatant l'élection de Monsieur YAMA GILBERT aux fonctions de Maire de la Commune de Mogodé ;
- Considérant les nécessités de service.

D E C I D E

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire du marché, objet du dossier d'appel d'Offre National Ouvert N° N°001/DC/SG/C.MOG/CIPM/2023 du 20/02/2023 pour l'acquisition de 07 motos pour les services de la Commune de Mogode dans le Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord : financement BC

REFERENCE	OBJET ET MAÎTRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC	DELAIS
N° 001/DC/SG/C.MOG/CIPM/2023 du 20/02/2023	Acquisition de 07 motos pour les services de la Commune de Mogodé	BC	ETS SAPER SARL	13 999 993	1 MOIS

Article 2 : le Directeur de l'entreprise concernée est invité à passer à la Commune de Mogodé pour l'établissement du projet de la lettre commande.

Article 3 : les entreprises non retenues sont priées de passer sous quinzaine retirer leurs Offres auprès de la cellule placée auprès du Maître d'Ouvrage ; passé ce délai, leurs Offres seront purement et simplement détruites.

Article 4 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

10 MAI 2023

Mogodé, le
Le Maire, Maître d'Ouvrage

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP/YDE
- PREFET MT
- RECEVEUR MUNICIPAL
- INTERESSE
- ARCHIVES/CHRONO

